



Fiche d'information standardisée

Forfait

Nom et **FORFAIT CONFORT 3h : 180 minutes d'appels, SMS illimités.**

Nature de l'offre *Forfait permettant l'usage des services inclus dans votre abonnement dans les conditions indiquées ci-dessous. Au-delà, facturation en hors forfait. Voir le guide des tarifs disponible sur www.corsegsm.com*

Condition d'éligibilité *Offre réservée à toute personne physique majeure agissant en qualité de consommateur au sens du Code de la consommation.*

Nature de l'offre

Description et	FORFAIT CONFORT 3h
Prix de l'offre	Prix public TTC 9€90
	180 minutes d'appels et SMS illimités depuis la France et l'Europe vers la France
	Communications hors forfait
	Les communications hors forfaits seront facturées au tarif normal (Voir le guide des tarifs)

Durée d'engagement **Offre proposée avec une durée d'engagement de 0, 12 ou 24 mois.**

Descriptif des services annexes **Inclus dans votre formule :**

- Messagerie personnalisable, Consultation du répondeur ;
- Facture support dématérialisé ;
- Mode Modem : fonction permettant le partage de connexion ; présentation du numéro ;

Activation gratuite :

- Corse Gsm International (Possibilité d'émettre et recevoir des appels depuis l'étranger) ;
- Liste Ivoire (non-affichage de votre numéro lors des appels voix).

Décompte des communications incluses **Facturation par paliers de 30 secondes au-delà de la 1ere minute indivisible.**

Usage VOIX /SMS depuis les DOM* et la Zone Europe, sous réserve d'un « usage raisonnable » conformément à la réglementation européenne : Une utilisation majoritaire ou exclusive de votre forfait depuis la Zone Europe** et les DOM* entraînera la facturation de frais supplémentaires sur vos usages. Sur un période de 4 mois consécutif, les 2 règles suivantes devront être respectées : (1)**

- Vos usages (appels émis ou reçus, SMS) depuis la Zone Europe** et les DOM* sont inférieurs à vos usages depuis la Métropole (hors Zone Europe** / Métropole / DOM*)

ET (2)

- Vos jours de présence au sein de la Zone Europe** et les DOM* sont inférieurs à vos jours de présence à la Métropole (hors Zone Europe**/ DOM*). Si aucune de ces 2 règles n'est respectée sur un période de 4 mois consécutif, le ou les futurs usages depuis la Zone Europe** et les DOM* identifiés comme non raisonnables seront facturés de frais supplémentaires. Vous recevrez un SMS d'avertissement deux semaines avant le début de la facturation de frais supplémentaires du ou des usage(s) concerné(s). Au terme de ces deux semaines :

- Vous respectez au moins l'une des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois. L'utilisation de votre forfait redevenant « raisonnable », vous ne serez pas facturé de frais supplémentaires.

- Vous ne respectez toujours aucune des deux règles ci-dessus en moyenne sur les quatre derniers mois, l'usage ou les usages concernés n'étant toujours pas « raisonnables », vous serez facturé de frais supplémentaires pour vos futurs usages depuis la Zone Europe** et les DOM* comme décrit dans la grille tarifaire.

Dépôt de garantie et résiliation

Corse Gsm se réserve le droit de demander à tout moment un dépôt de garantie pouvant aller jusqu'à 760€ en cas d'impayés sur d'autres produits et/ou offres commercialisés par Corse Gsm, et/ou en cas de signalement positif à Préventel.

Toute somme versée au titre du dépôt de garantie ne constitue pas des arrhes au sens de l'article 1590 du Code civil et n'est pas productive d'intérêts. En cas de résiliation de la ligne avant le terme de l'engagement (hors motif légitime), vous restez redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin de cette période. Si vous avez opté pour une période minimale de 24 mois et que vous résiliez votre contrat après le 12^{ème} mois, vous restez redevable d'un quart des sommes restant dues jusqu'à l'échéance contractuelle. Si vous avez opté pour une période minimale de 24 mois et que vous résiliez votre contrat avant le 12^{ème} mois, vous restez redevable des mois d'abonnement restant à courir jusqu'à la fin du 12^{ème} mois auxquels s'ajoute le quart des sommes dues à compter du 13^{ème} mois jusqu'à l'échéance contractuelle.

Tout impayé non régularisé pourra entraîner la résiliation anticipée de la ligne au même titre qu'une demande de résiliation expresse du client.

Voir les conditions générales d'abonnement disponibles en points de vente et sur le site www.corsegsm.com.

Communications abusives

Afin de permettre à tous les clients de Corse Gsm d'accéder au réseau dans des conditions optimales et d'éviter la fraude, le Client s'engage à accéder au réseau pour un usage personnel. Corse Gsm se réserve le droit de facturer toute consommation abusive et non autorisée y compris dans la catégorie illimitée au tarif consultable sur notre grille tarifaire sauf preuve du contraire apportée par le client.

Sont considérées comme abusives les communications quelle que soit leur nature (voix, SMS) émises vers plus de 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation, les communications dépassant 120 minutes consécutives, l'envoi de plus de 2000 sms.

Remise en service

Tout acte de remise en service suite à un usage non conforme de la ligne, un impayé ou une suspicion de fraude sera facturé 15€00 directement sur facture.

Corse Gsm se réserve le droit, en cas de consommation surtaxées supérieur à 60€Ttc, la possibilité de demander une avance sur facture pour rétablir la ligne.

Caractéristiques techniques / équipements

Depuis La Métropole, les DOM* et l'Europe : 2G/3G/3G+ avec un terminal et carte SIM compatibles (voir cartes de couverture sur www.corsegsm.com).

Depuis la Zone Europe** et l'International : 2G/3G en fonction du réseau local.

(1) Appels interpersonnels illimités dans le cadre d'un usage privé non abusif. Durée maximum de 2 heures consécutives avec coupure au-delà. Limité à 99 correspondants différents au cours d'un cycle de facturation Hors numéros surtaxés, numéros satellite, numéros internationaux, roaming international, appels depuis boîtiers radio et appels depuis et vers les plateformes téléphoniques.

Corse Gsm se réserve le droit de facturer toute communication qui ne respecterait pas ces dispositions et le cas échéant, de résilier la ligne. Pour plus d'information, voir les conditions générales d'abonnement.

(2) SMS interpersonnels illimités dans le cadre d'un usage privé non abusif. Hors SMS surtaxés et vers numéros satellite, SMS émis via automates et/ou dispositif automatique d'envoi.

(3) Connexions Internet effectuées depuis la Métropole et les DOM* : Débit théorique maximum descendant jusqu'à 14,4 Mbit/s en 3G, 21 Mbit/s en 3G+, 70 Mbit/s en 4G et 225Mbit/s en 4G+, Mode modem limité à une utilisation raisonnable (10% de la data affichée)

Sous réserve d'être en zone de couverture, de bénéficier d'une offre data et d'être équipé d'un terminal et d'une carte SIM compatibles. Les débits affichés peuvent être affectés du fait d'obstacles, du nombre d'utilisateurs connectés simultanément et partageant la cellule et du lieu d'utilisation. Réduction du débit au-delà de 0 Go/mois à la Réunion, dans les DOM* et en Zone Europe** à 240 Kbit/s jusqu'à la prochaine date de facturation. Internet accessible en roaming selon les accords avec les opérateurs tiers dans la limite des zones de couverture et des technologies disponibles.

(4) Appels/SMS vers des destinations fixes et mobiles hors Métropole, DOM*, Zone Europe**, hors numéros et SMS surtaxés internationaux et numéros satellite.

* DOM : Guyane, Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Réunion, Saint Martin, Saint Barthélemy (partie française), Saint Pierre et Miquelon.

** Liste des pays de la zone Europe : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France métropolitaine, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède.

La présente Fiche d'Information Standardisée accompagnée des Conditions Générales d'Abonnement, de la grille tarifaire et du Contrat de souscription forment le Contrat.